

Association **HANDIVILLE**

HANDIVILLE est une association (loi 1901) de représentation, de défense, d'entraide et d'offre de services aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Ses membres apportent une aide bénévole et gratuite aux adhérents confrontés à des difficultés dans leurs démarches auprès des services publics.

HANDIVILLE souhaite être consultée et réclame une véritable concertation sur les dossiers, les projets et les problèmes relatifs aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

A cet effet, les représentants d'**HANDIVILLE** siégeront dans les commissions consultatives qui leur seront ouvertes et auxquelles ils seront invités.

HANDIVILLE est dotée d'un site d'information public sur internet, présentant son objet, ses actions et ses projets.

En application de la Loi du 11 février 2005, la commune de SOUSTONS et la communauté de communes MACS ont respectivement mis en place une commission municipale et une commission intercommunale d'accessibilité dans lesquelles **HANDIVILLE** est présente.

Rejoignez-nous ! Aidez-nous ! **Adhérez ... faites des dons !**
Par avance, MERCI de votre soutien.

HANDIVILLE

Président : Pascal Schwindowsky

Siège social : Le pas d'Hardy 1 - 2 rue des Aigrettes 40 140 SOUSTONS

☎ 09 80 81 30 21 📞 06 21 36 40 13 ✉ pascalsoustons@hotmail.fr

Site internet : <http://asso.handiville.free.fr>

Montant minimal de la cotisation annuelle : quinze euros (15 €)

Bulletin d'adhésion à retourner à l'adresse d'Handiville

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone :

mel :

Déclare vouloir adhérer à l'association Handiville

date et signature